

— INVITATION —



Les Matinales
— SANTÉ —

 **l'écho**
républicain

 **MUTUALITÉ**
FRANÇAISE
CENTRE-VAL DE LOIRE



INVITÉ



JEAN-LOUIS TOURAINE

Député de la 3^e circonscription du Rhône et Professeur de médecine au département de transplantation et d'immunologie de l'Université Claude-Bernard Lyon I

Jean-Louis Touraine a travaillé majoritairement sur les déficits immunitaires, ses travaux s'intéressant notamment aux déficits immunitaires des nouveau-nés. Dans les années 1970, il a participé aux premières greffes de moelle osseuse et de thymus foetal. Par la suite, son service a accueilli les premiers malades du Sida en région Rhône-Alpes. Dans ce cadre, il a participé au développement de la thérapie génique du Sida sur une souris humanisée.

En parallèle, il s'engage en politique à la fin des années 1980 et est élu conseiller municipal de Lyon en 1989. Maire du 8^e arrondissement de Lyon en 1995, il devient ensuite 1^{er} adjoint de Gérard Collomb, élu maire de Lyon en 2001. Il est élu député en 2007.

Membre de la commission des affaires sociales, il préside également le groupe d'études de l'Assemblée Nationale sur la fin de vie. Engagé sur les questions de santé et de bioéthique, il a été rapporteur de la mission d'information sur le sujet et est désormais rapporteur des articles 1^{er} et 2nd du projet de loi bioéthique (ouverture de la PMA à toutes les femmes).

**Rose-Marie
MINAYO**

Présidente de la Mutualité
Française Centre-Val de Loire

**Jean-Pierre
BLASCO**

Délégué départemental
d'Eure-et-Loir de la Mutualité
Française Centre-Val de Loire

**Sébastien
BESSE**

Rédacteur en chef
de l'Écho Républicain



ont le plaisir de vous convier à la Matinale Santé

« Loi sur la fin de vie »

En libre accès dès le jeudi 10 décembre 2020

en vidéo sur lechorepublikain.fr



Animée par **Hélène Bonnet**,
journaliste de l'Écho Républicain



Vos questions

Vous pouvez poser une question à notre invité
avant le 2 décembre 2020 en l'envoyant
à : stephane.fradet@murec.fr



Pour tout changement de coordonnées vous pouvez les communiquer
à l'adresse mail suivante : fanny.bordier@murec.fr